



---

# Les Français et les risques environnementaux : perceptions, attitudes et sentiment d'information

Baromètre santé environnement 2007

---

Dossier de presse  
Juillet 2008

---

# Sommaire

---

**Introduction** ..... p. 3-4

**Les Français et l'environnement**.....p. 5

A. La sensibilité à l'égard de l'environnement ..... p. 5

B. Les représentations de l'environnement ..... p. 6

**Risques sanitaires et environnementaux : les Français se sentent-ils bien informés ?** .....p. 7

A. Un niveau d'information qui s'améliore avec l'âge et le niveau d'instruction ..... p. 7

B. Plus d'un Français sur deux insatisfait de l'information reçue sur les risques environnementaux ..... p. 8

C. L'expertise scientifique : un capital confiance élevé ..... p. 8

**Perception des risques environnementaux sur la santé** .....p. 9

A. La perception des risques « pour la santé des Français » ..... p. 9

1. Certains risques perçus comme très élevés mais d'autres pour lesquels les Français sont divisés ..... p. 9

2. L'influence des facteurs sociodémographiques ..... p. 10

B. Les craintes personnelles de maladies liées à l'environnement ..... p. 11

1. Le cancer : première crainte de maladie liée à l'environnement ..... p. 11

2. L'impact de la profession, de l'âge et du lieu d'habitation ..... p. 12

**Focus sur cinq régions** .....p. 13-16

**Annexe 1 – La méthodologie** ..... p. 17

**Annexe 2 – Les partenaires** ..... p. 18

---

## Introduction

---

Si les facteurs de vulnérabilité diffèrent d'un individu à l'autre, il est aujourd'hui admis que de nombreux facteurs environnementaux (pollutions des sols, qualité de l'air intérieur et extérieur, qualité des eaux distribuées, niveaux de bruit et de radioactivité...) peuvent avoir un rôle déterminant dans la survenue de pathologies telles que les cancers, les maladies cardio-vasculaires, l'asthme, les allergies, les troubles neurologiques, du sommeil ou de l'audition.

La prise en compte de ces facteurs environnementaux sur la santé suscite des attentes de plus en plus fortes de la population et s'impose comme une préoccupation majeure des pouvoirs publics.

Conformément à ses engagements européens, la France s'est dotée en juin 2004 d'un premier Plan National Santé Environnement (PNSE). Dans ce cadre, l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES) a été chargé de la réalisation d'une étude permettant de disposer d'indicateurs quantifiés sur les attitudes, les opinions et les comportements de la population française par rapport aux priorités du PNSE pouvant impliquer la population générale.

Ce premier Baromètre santé environnement est centré sur le cadre de vie et l'habitat de la population de métropole. Il mesure les connaissances, les attitudes et les comportements des Français de 18 à 75 ans face aux risques environnementaux et leurs conséquences sur la santé :

- la pollution des sols,
- la pollution atmosphérique,
- la pollution de l'air intérieur (dans le logement),
- le monoxyde de carbone,
- le radon,
- la pollution des eaux (du robinet ou de baignade),
- les légionelles,
- le bruit,
- la téléphonie mobile.

### L'enquête nationale

Ce Baromètre a été conçu à la fois comme un outil d'information et d'aide pour les acteurs nationaux mais aussi pour les acteurs régionaux. L'enquête nationale a été réalisée par téléphone du 22 janvier au 21 mai 2007 auprès de 6 007 répondants représentatifs de la population parlant le français, âgés de 18 à 75 ans (cf. Annexe 1 pour les détails méthodologiques).

## Les enquêtes régionales

Afin d'offrir le même outil dans plusieurs régions permettant des analyses entre ces régions et la France métropolitaine, un partenariat a été engagé par l'INPES avec plusieurs observatoires régionaux de la santé (ORS) et leur Fédération (Fnors). Dans sept régions (Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardennes, Ile-de-France, Pays de la Loire, Picardie et Provence-Alpes-Côte d'Azur), des suréchantillons ont été constitués. Les données présentées dans ce dossier de presse concernent cinq de ces régions (Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardennes, Picardie et PACA), soit 6 865 individus avec 1 312 à 1 415 enquêtés par région.

## Précisions méthodologiques

Tous les pourcentages présentés dans le focus régional sont standardisés sur l'âge, avec comme population de référence la population française par classe d'âge<sup>1</sup>, suivant le sexe, estimée par l'INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2007. Cette standardisation permet de pouvoir comparer les résultats des différentes régions et de la France métropolitaine. Elle explique les différences qui peuvent exister entre les résultats nationaux présentés dans ce document et ceux publiés par l'INPES dans le Baromètre santé environnement national ; ces derniers ont été redressés sur des données issues de l'enquête emploi de 2005 de l'INSEE.

Les différences entre les régions sont analysées à âge, sexe, diplôme et zonage en aire urbaine comparables.

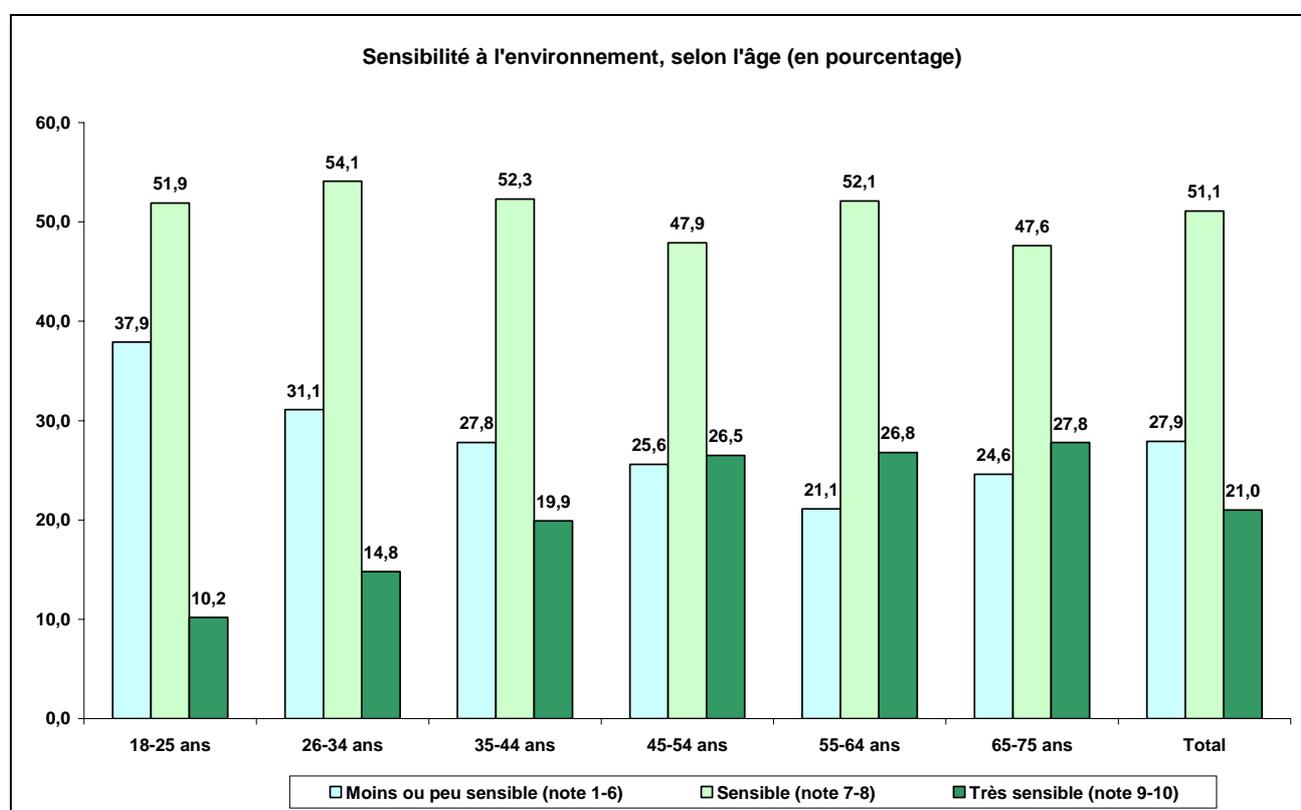
---

<sup>1</sup> Les classes d'âge retenues ici sont : 18-25 ans, 26-34 ans, 35-44 ans, 45-54 ans, 55-64 et 65-75 ans.

# Les Français et l'environnement

## A. La sensibilité à l'égard de l'environnement

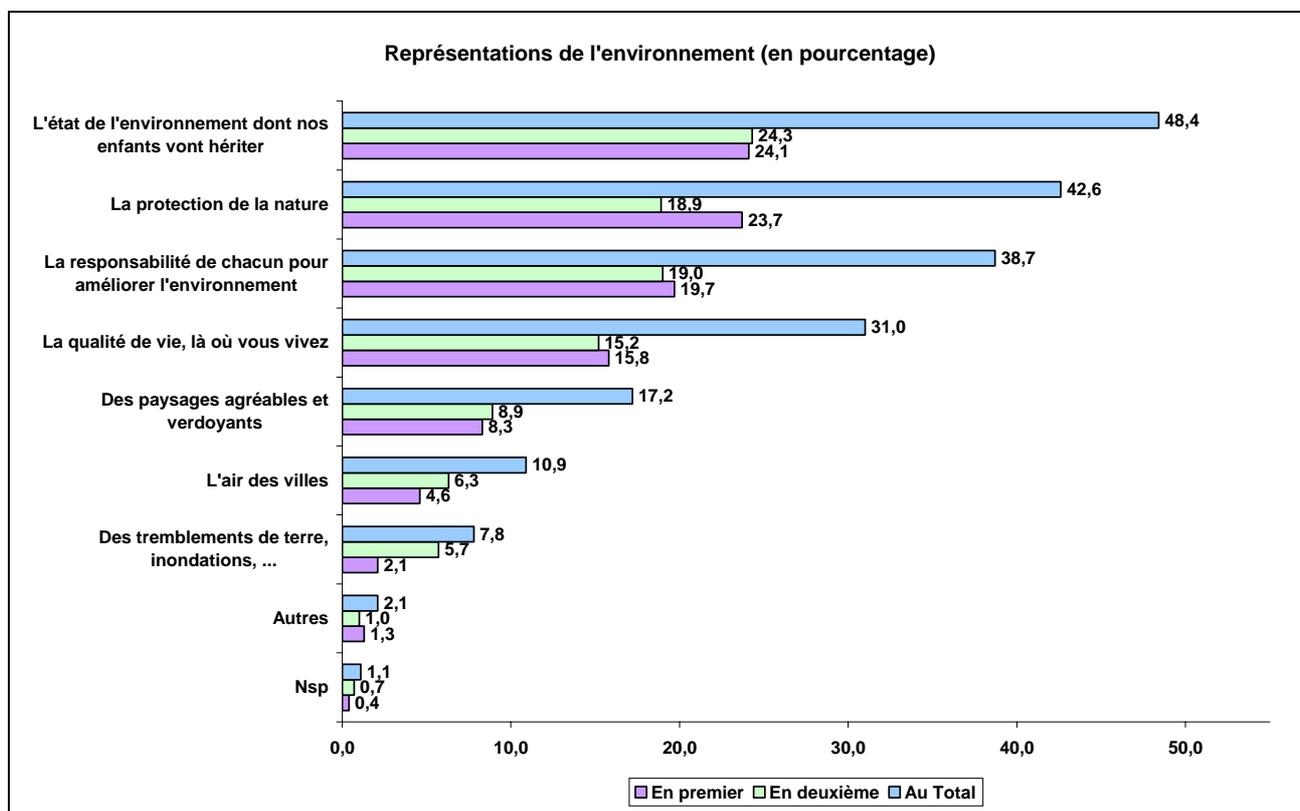
Sur une échelle allant de 1 à 10, 21 % de la population se déclarent particulièrement sensibles à l'environnement (note de 9 à 10), 51,1 % expriment une sensibilité entre 7 et 8 points et 7,9 % situent leur sensibilité en dessous de 7 points (note moyenne à 7,3 et médiane à 7,0). Même s'il est difficile de traduire précisément cette quantification, ces notes élevées sont le signe d'un fort intérêt de la population à l'égard de cette thématique.



Dans l'ensemble, les femmes se déclarent plus sensibles à l'environnement que les hommes (73,6 % donnent une note entre 7 et 10 vs 70,5 % des hommes) et la sensibilité se renforce avec l'avancée en âge (cf. figure). La sensibilité à l'environnement apparaît indépendante du lieu de résidence par catégorie d'agglomération ou zone urbaine. Contrairement à ce que l'on pourrait supposer, le fait d'habiter à proximité de nuisances (axes routiers, sites industriels, centrale nucléaire, etc.) n'influe pas sur les résultats (en moyenne et/ou en proportion) ; en revanche, des différences sont à noter suivant le type d'habitat : les personnes vivant en appartement collectif sont, en proportion, plus nombreuses à se situer dans la catégorie de sensibilité à l'environnement comprise entre 1 et 6 que celles vivant en maison indépendante (32, % vs 26 %).

## B. Les représentations de l'environnement

En réponse à la question « quand on parle d'environnement à quoi pensez vous en premier lieu ? », « l'état de l'environnement dont nos enfants vont hériter » et « la protection de la nature » sont les deux premières évocations privilégiées par les enquêtés (respectivement citées en premier lieu par 24,1 % et 23,7 %, et au total par 48,4 % et 42,6 %) (cf. figure).



L'opinion selon laquelle l'environnement est une priorité par rapport aux générations futures est plus fréquente parmi les 26-44 ans (54,3 % vs 44,7 % pour les autres catégories d'âge - dont 39,9 % des 65-75 ans) et les personnes ayant la charge d'enfants (56,8 % chez les parents d'enfants de moins de 4 ans vs 46,8 % pour ceux qui n'en ont pas ; 54,9 % chez les parents ayant un ou des enfants de moins de 18 ans au domicile vs 43,3 % chez les autres).

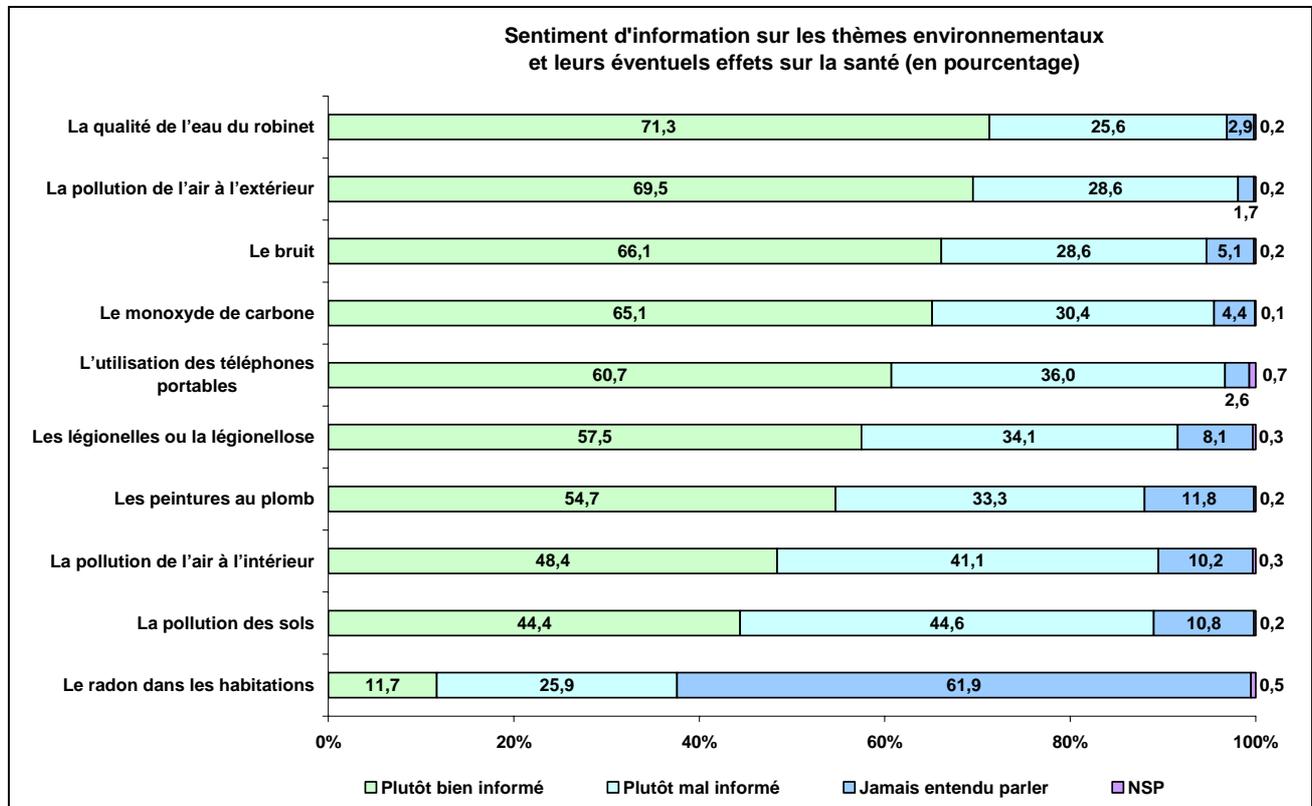
« La protection de la nature » est un sentiment davantage exprimé par les jeunes (50,8 % des 18-25 ans alors qu'ils sont 42,5 % chez les 26-54 ans et 38,5 % chez les plus de 55 ans), par les habitants des communes multipolarisées<sup>2</sup> (48 % vs 41,6 % dans les espaces à dominante rurale et 41,5 % dans les pôles urbains). Les personnes enquêtées considèrent à 38,6 % (41,2 % des femmes, 36,1 % des hommes) que « chacun peut améliorer l'environnement ». La qualité de leur lieu de vie est privilégiée par 31 % des enquêtés, sans distinction géographique ou de zonage urbain. « L'air des villes », mis en avant par 10,9 % des enquêtés, est davantage exprimé par les hommes (12,4 % vs 9,2 % des femmes), les 18-25 ans (13 %) ou les personnes de 55-64 ans (12,2 %). Cette opinion se retrouve également plus fréquemment évoquée par les habitants des agglomérations de plus de 100 000 habitants (14,1 %) et ceux résidant dans l'agglomération parisienne (12,3 %).

<sup>2</sup> Communes situées hors des zones urbaines, dont au moins 40 % de la population travaillent dans une zone urbaine.

# Risques sanitaires et environnementaux : les Français se sentent-ils bien informés ?

## A. Un niveau d'information qui s'améliore avec l'âge et le niveau d'instruction

Dans l'ensemble, les personnes interrogées s'estiment plutôt bien informées des effets sur la santé des facteurs environnementaux, à savoir : la qualité de l'eau du robinet (71,3 %), la pollution de l'air extérieur (69,5 %), le bruit (66,1 %), le monoxyde de carbone (65,1 %), et dans une moindre mesure les risques liés à l'usage des téléphones portables (60,7 %) – cf. figure.



Le sentiment d'information diminue dès lors qu'il s'agit de la légionellose (57,5 %), des risques liés à certaines peintures au plomb (54,7 %), des conséquences de la pollution de l'air intérieur (48,3 %) ou de la pollution des sols (44,4 %). Quels que soient les thèmes (en dehors de la téléphonie mobile), le niveau d'information s'améliore significativement avec l'âge et le niveau d'instruction scolaire. En dehors de la pollution des sols pour laquelle les agriculteurs se sentent plutôt mieux informés, d'une façon générale, le sentiment d'information est meilleur parmi les cadres et professions intellectuelles

supérieures. Les personnes moins bien informées sont surtout des jeunes de 18-25 ans, des personnes de niveau d'étude inférieur au bac et de faible niveau de revenus (revenus inférieurs à 900 euros / UC<sup>3</sup>).

Un thème se distingue très nettement des autres : 61,9 % des enquêtés n'ont jamais entendu parler du radon (gaz radioactif d'origine naturelle retrouvé sur l'ensemble de la surface terrestre), dans les habitations. Ce pourcentage est ramené à 49,1 % pour les habitants des 31<sup>4</sup> départements classés prioritaires dans la gestion de ce risque sanitaire. Si l'on exclut la thématique du radon, près de sept personnes sur dix (67,2 %) ont déjà entendu parler de tous les sujets et 6 % « *n'ont jamais entendu parler* » d'au moins un tiers des sujets évoqués.

## **B. Plus d'un Français sur deux insatisfait de l'information reçue sur les risques environnementaux**

---

Bien que les Français se disent plutôt bien informés sur les risques sanitaires liés à l'environnement, ils ne sont pas pour autant satisfaits de l'information dont ils disposent. En effet, plus d'un Français sur deux (51,4 %) se déclare, au moment de l'enquête, insatisfait de l'information reçue. Si 60,4 % des insatisfaits jugent l'information insuffisante, 20 % considèrent avant tout qu'elle est mal expliquée et 17,7 % estiment qu'elle n'est pas fiable. Sur l'ensemble des thématiques, les personnes les plus critiques à l'égard de l'information sont également celles qui se déclarent le moins bien informées.

## **C. L'expertise scientifique : un capital de confiance élevé**

---

La population se déclare plutôt confiante à l'égard de l'expertise scientifique : la majorité (56,7 %) accorde ainsi son crédit aux scientifiques sur au moins cinq des sept thématiques proposées (amiante, pollution de l'air extérieur, pollution de l'air intérieur, pollution des sols, pesticides, substances chimiques, antenne de téléphonie mobile). L'expertise scientifique sur l'amiante et la pollution de l'air extérieur sont les thèmes qui suscitent la plus grande confiance (73 % et 72,3 %). En revanche, 49,5 % des Français interrogés déclarent ne pas avoir confiance en ce qui concerne la téléphonie mobile (15,6 % se disant pas du tout confiants). C'est l'item pour lequel le public se montre le plus sceptique.

Enfin, quels que soient les facteurs environnementaux, les individus qui font confiance à l'expertise scientifique, se déclarent plutôt bien informés.

---

<sup>3</sup> UC : unité de consommation. Ce système de pondération attribue un coefficient à chaque membre de la famille et permet de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. En effet, on ne peut s'en tenir à la consommation par personne car les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC).

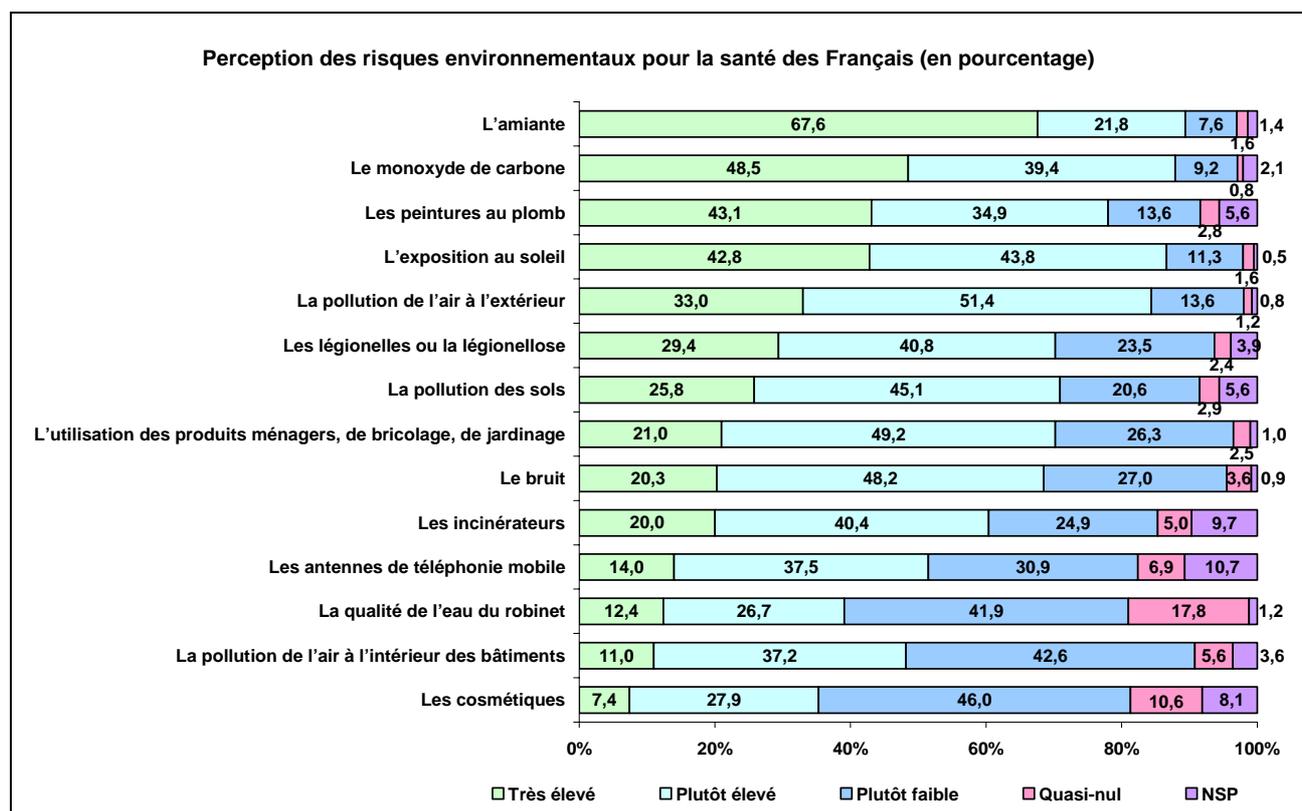
<sup>4</sup> Allier, Ardèche, Ariège, Aveyron, Calvados, Cantal, Corrèze, Corse du Sud, Côtes d'Armor, Creuse, Deux-Sèvres, Doubs, Finistère, Haute-Corse, Haute-Loire, Haute-Marne, Haute-Saône, Haute-Vienne, Hautes-Alpes, Hautes-Pyrénées, Indre, Loire, Lozère, Morbihan, Nièvre, Puy-de-Dôme, Rhône, Saône et Loire, Savoie, Territoire de Belfort, Vosges.

# Perception des risques environnementaux sur la santé

## A. La perception du risque « pour la santé des Français »

### 1. Certains risques perçus comme très élevés mais d'autres pour lesquels les Français sont divisés

Parmi une liste de 14 facteurs environnementaux, l'**amiante** est de loin celui considéré comme le plus à risques. 67,7 % estiment qu'il présente « *un risque très élevé* » pour la santé des Français. Viennent ensuite le **monoxyde de carbone** (48,5 %), les **peintures au plomb** (43,1 %) et l'**exposition solaire** (42,8 %)⁵. Dans l'ensemble, ces facteurs auxquels il faut ajouter la pollution de l'air extérieur, présentent un risque « très » ou « plutôt » élevé pour plus de 80 % des personnes interrogées. L'importance des risques liés à la pollution des sols, aux légionelles⁶, à l'utilisation des produits ménagers, de bricolage, de jardinage ou au bruit est quant à elle partagée par sept enquêtés sur dix.



La **pollution à l'intérieur** des habitations divise l'opinion : 48,2 % lui confèrent des risques plutôt ou très élevés, et 48,2 % des risques plutôt faibles ou quasi nuls. Les risques liés à la **téléphonie mobile** partagent également les personnes interrogées : 51,5 % pensent que les risques sont « plutôt » ou « très élevés », 37,8 % qu'ils sont plutôt faibles

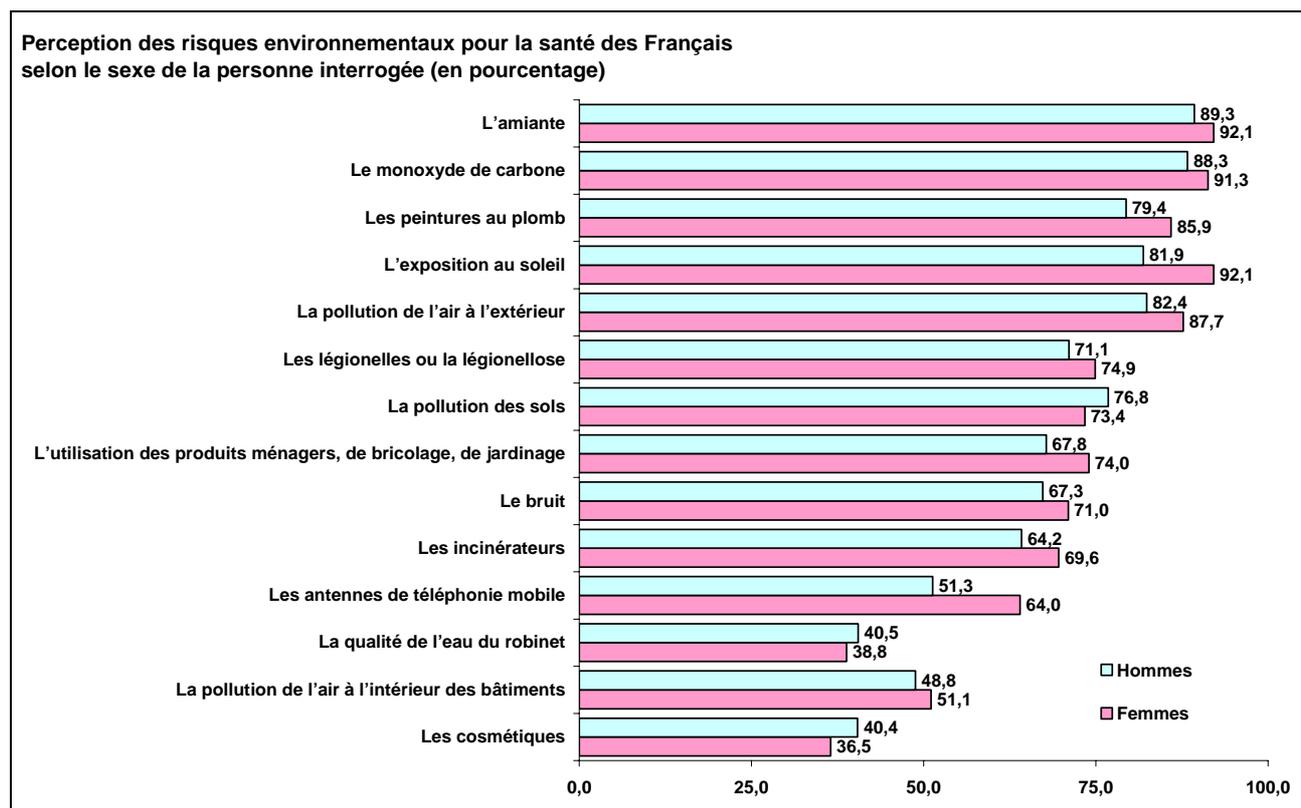
⁵ Ce résultat est exprimé sur la base des personnes ayant entendu parler des effets du monoxyde de carbone sur la santé mais il ne change pas la hiérarchie exprimée.

⁶ Ce résultat est exprimé sur la base des personnes ayant entendu parler des effets sur la santé des légionelles.

et nombreux sont ceux ne se prononçant pas (10,7 %). Concernant la **qualité de l'eau du robinet**, les personnes interrogées se déclarent relativement confiantes : 60 % environ pensent que le risque pour la santé des Français est plutôt faible ou quasi nul.

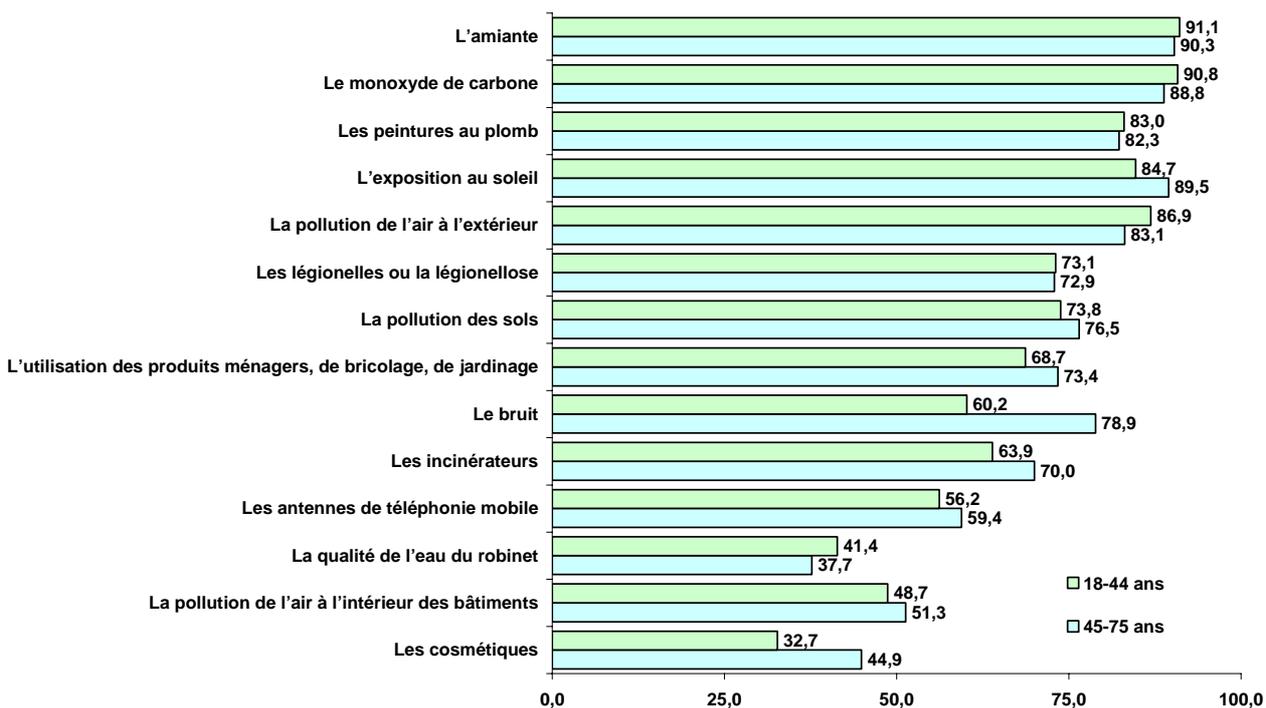
## 2. L'influence des facteurs sociodémographiques

Les perceptions sur les différents risques environnementaux diffèrent en fonction du sexe, de l'âge, des diplômes ou des catégories socioprofessionnelles. Ainsi, d'une façon générale, les femmes ont plus fréquemment tendance que les hommes à juger les risques comme « très élevés ». (cf. figure).



Par ailleurs, les moins de 45 ans sont proportionnellement plus nombreux que leurs aînés à percevoir un risque élevé dans la pollution de l'air extérieur, la téléphonie mobile, le monoxyde de carbone ou la qualité de l'eau du robinet. A l'inverse, les plus de 45 ans sont plus nombreux à percevoir des risques lorsqu'il s'agit du bruit ou de la pollution des sols.

**Perception des risques environnementaux pour la santé des Français selon l'âge de la personne interrogée (en pourcentage)**

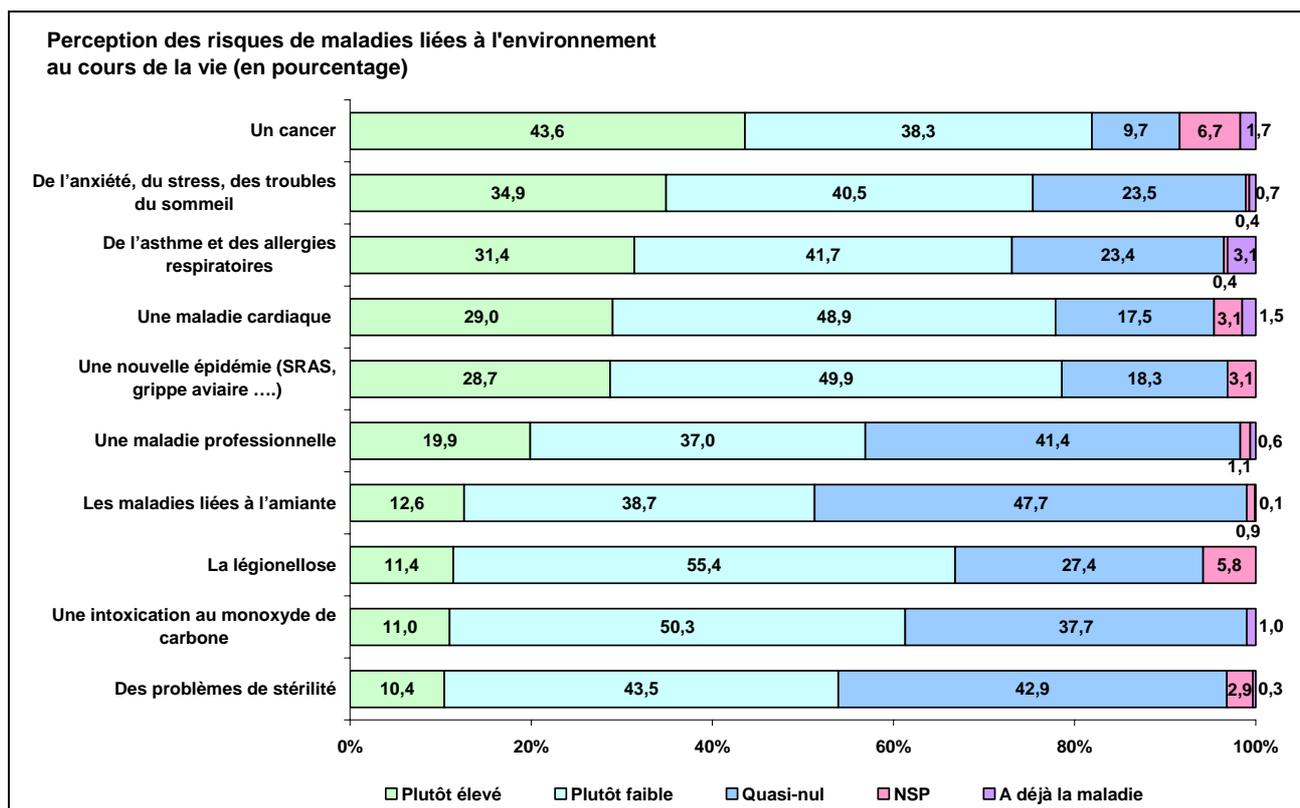


Le fait de percevoir un risque élevé est par ailleurs souvent associé à une plus grande insatisfaction sur l'information en santé environnementale.

## B. Les craintes personnelles de maladies liées à l'environnement

### 1. Le cancer : première crainte de maladie liée à l'environnement

Interrogées sur leurs craintes d'être affectées personnellement par une maladie liée à l'environnement au cours de leur vie, plus de quatre personnes sur dix (43,6 %) estiment courir « un risque plutôt élevé » de développer un cancer du fait de leur environnement, un tiers d'entre eux (34,9 %) évoque la probabilité de troubles tels que l'anxiété, le stress ou les troubles du sommeil (cf. figure).



De même, 31,4 % déclarent penser courir un risque élevé de contracter de l'asthme ou des allergies respiratoires et près d'une personne sur trois craint d'être affectée par une maladie cardiaque (29 %) ou une nouvelle épidémie (28,7 %). Près d'une personne sur cinq (19,9 %) considère avoir un risque élevé d'être victime d'une maladie professionnelle.

En ce qui concerne les autres maladies liées à l'environnement seule une personne sur dix pense courir un risque d'en être personnellement affectée.

## 2. L'impact de la profession, de l'âge et du lieu d'habitation

D'une manière générale, les ouvriers manifestent plus de craintes de contracter au cours de leur vie des maladies liées à l'environnement. Par exemple, ils sont 50,3 % à craindre courir un risque de cancer.

De même, en raison de l'environnement, les femmes pensent davantage courir des risques élevés concernant des troubles tels que l'anxiété, le stress et les troubles du sommeil : 37,8 % d'entre elles perçoivent un risque élevé par rapport à 32,7 % chez les hommes. Les hommes sont proportionnellement plus nombreux à percevoir des risques de développer des maladies cardiaques (33,2 % par rapport à 27,6 % chez les femmes), des maladies professionnelles (24,8 % par rapport à 15,8 % chez les femmes) et des maladies liées à l'amiante (15,1 % par rapport à 10,4 % chez les femmes).

La crainte de contracter des allergies ou des maladies respiratoires liées à l'environnement est plus fréquente dans les agglomérations, et notamment en région parisienne (39,4 % par rapport à 31 % dans le reste de la population). Cela s'avère également vrai pour la crainte de développer des troubles tels que l'anxiété, le stress et les troubles du sommeil : 41,8 % des habitants de la région parisienne perçoivent un risque plutôt élevé par rapport à 33,8 % dans le reste de la population.

---

## Focus sur cinq régions

---

### Perception, informations et craintes par rapport aux risques environnementaux

#### Les Provençaux<sup>7</sup> plus sensibles à l'environnement que les Picards

Les Français se déclarent, dans leur ensemble, particulièrement sensibles à l'environnement. Invitée à se situer sur une échelle de 1 à 10, moins d'une personne sur trois (27,8 %) déclare une note allant de 1 à 6 (= être peu sensible ou moins que les autres à l'environnement).

La sensibilité à l'environnement varie en fonction de la région, les habitants de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur étant plus sensibles à l'environnement que ceux de la Picardie. Ces derniers sont plus d'un sur quatre (27,7 %) à être peu sensibles ou moins que les autres à l'environnement alors que les Provençaux ne sont que 22,6 %.

#### Aquitains et Bretons, les mieux informés sur les risques environnementaux

Si la population se sent concernée par les problèmes d'environnement, elle s'estime également plutôt bien informée des risques environnementaux sur la santé,

Cependant, seuls 11,8 % des Français interrogés ont le sentiment d'être bien informés sur le radon. La Bretagne étant l'une des régions où les concentrations moyennes en radon sont les plus élevées<sup>8</sup>, les Bretons se déclarent mieux informés que les autres régions : 24,6 % des Bretons se disent bien informés contre 13,9 % des Champardennais, 11,0 % des Picards et des Provençaux et 9,8 % des Aquitains. Dans l'ensemble, ce sont les plus jeunes et les moins diplômés qui se déclarent moins bien avertis.

#### Les Bretons pensent moins fréquemment craindre d'être affectés par une maladie liée à l'environnement

D'une manière générale, les Bretons pensent moins fréquemment courir des risques élevés d'être affectés par une maladie environnementale par rapport aux Champardennais, Picards et Provençaux. Ainsi, 30,5 % des Bretons et 31,7 % des Aquitains pensent courir un risque d'être affectés par des problèmes de stress liés à l'environnement alors que les Champardennais sont 34,1 %, les Picards 37,1 % et les Provençaux 37,9 %. Quelle que soit la région, les plus jeunes sont également plus craintifs tout comme les personnes vivant dans un espace à dominante rurale et les moins diplômés.

---

<sup>7</sup> Les Provençaux dans tout le texte qui suit représentent l'ensemble des habitants de Provence-Alpes-Côte-d'Azur

<sup>8</sup> Selon la direction régionale des affaires sanitaires et sociales de Bretagne ([www.bretagne.sante.gouv.fr](http://www.bretagne.sante.gouv.fr)).

## Pollution de l'air extérieur

### Plus d'un Provençal sur deux déclare avoir ressenti les effets de la pollution atmosphérique, seulement un Breton sur trois

Le ressenti par les Français des effets de la pollution atmosphérique est loin d'être négligeable : plus de 40 % des Français interrogés déclarent avoir déjà ressenti les effets de la pollution extérieure sur leur santé ou sur celle de leur entourage proche (41,7 %). Les Bretons déclarent moins fréquemment ressentir les effets de la pollution que l'ensemble des Français (34,2 %) ; à l'inverse, les Provençaux sont 50,7 % à déclarer avoir ressenti les effets de la pollution extérieure. D'une manière générale, sur l'ensemble des régions étudiées, les femmes, les plus diplômés et les personnes domiciliées en zone urbaine ressentent plus fréquemment les effets de la pollution extérieure.

### Les Picards sont moins informés de la qualité de l'air extérieur sur leur lieu d'habitation que les Provençaux

Si les Français s'estiment plutôt bien informés des conséquences sanitaires de la pollution de l'air extérieur, ils sont en revanche peu nombreux (21,6 %) à déclarer avoir connaissance de la qualité de l'air sur leur lieu d'habitation. Les Provençaux sont mieux informés que les Picards sur ce point (respectivement 25,9 % et 14,3 %).

### Les Provençaux sont les moins nombreux à croire qu'agir contre la pollution atmosphérique passe par « chacun d'entre nous »

Plus d'un Français sur quatre (28 %) pense que l'acteur le mieux placé pour agir contre la pollution atmosphérique est « chacun d'entre nous » (acteur cité en premier lieu). Des différences importantes existent selon la région. Ainsi les Aquitains, les Bretons et les Champardennais sont plus persuadés que les Provençaux que l'acteur le mieux placé pour agir est « chacun d'entre nous » (autour de 30 % pour les trois premiers et moins de 25 % pour les derniers).

## Pollution de l'air intérieur

### Bretons et Provençaux ont des avis divergents sur ce qui contribue à la pollution de l'air intérieur

Parmi les différents polluants de l'air intérieur, l'air extérieur, les murs, les sols et les plafonds, les produits cosmétiques, les animaux domestiques et le mobilier sont les éléments qui font apparaître des différences régionales.

Une grande majorité de Français (77,1 %) pense que l'air extérieur contribue à polluer l'air intérieur et plus de la moitié pense que les murs, sols et plafonds (57 %), les produits cosmétiques (53,2 %) et les animaux domestiques (52 %) contribuent à la pollution dans les logements. En revanche, les émissions liées au mobilier ne sont identifiées comme source de pollution que par un Français sur trois (31,7 %)

Hormis pour l'air extérieur, les Bretons ont tendance à déclarer, plus fréquemment, que les différents éléments cités ci-dessus contribuent à la pollution de l'air intérieur. De façon assez générale, ils ont un avis différent des Provençaux. Ainsi à titre d'exemple, pour les murs, sols et plafonds, ils sont 60 % en Bretagne à le déclarer comme contribuant à la pollution de l'air intérieur versus 55,7 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

### **Les Provençaux sont ceux qui aèrent le plus en hiver**

Une grande majorité des personnes déclare aérer son logement en ouvrant ses fenêtres au moins une fois par jour en hiver (83,4% à l'échelon national). L'aération du logement est plus courante en Provence-Alpes-Côte d'Azur (91,8%), le climat plus clément dans cette région en offrant les possibilités. Les autres régions d'analyse ne diffèrent pas significativement de la moyenne nationale.

Provence-Alpes-Côte d'Azur est aussi la région dont la proportion de logements équipés d'une VMC est la plus faible (49,5 %). Par opposition, la Bretagne est la région présentant le plus fort taux d'équipement avec 70 %.

### **Les Provençaux, plus fréquemment chauffés à l'électricité**

Le gaz et l'électricité sont les sources de chauffage principales les plus fréquemment citées par les Français (respectivement 37 % et 29 %). Viennent ensuite le chauffage au fioul ou au mazout (20,3 %) et au bois (11,3 %). Des différences importantes existent entre les régions. En effet, le chauffage au gaz est moins fréquent en Provence-Alpes-Côte d'Azur, région où le chauffage électrique est plus répandu comme en Bretagne ; 40,4 % des Provençaux et 32,6 % des Bretons sont équipés d'un chauffage électrique versus 29 % des Métropolitains. Plus d'un Picard et un Breton sur quatre sont équipés d'un chauffage au fioul ou au mazout alors que les Français ne sont que 20,3 %. Le chauffage au bois est plus fréquent en Aquitaine (18 % en Aquitaine versus 11,3 % en France métropolitaine).

## **Bruit**

### **Les Bretons moins gênés par le bruit à leur domicile que les Provençaux**

Quelle que soit la région, les femmes et les habitants en zone rurale sont plus sensibles au bruit au domicile. Quelques différences apparaissent entre les régions : les Bretons sont seulement 9,1 % à être gênés par le bruit (versus 19,8 % des Provençaux) et ils déclarent moins fréquemment avoir ressenti les effets du bruit ambiant sur leur santé (31,2 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 27,2 % en Aquitaine et 22,5 % en Bretagne).

## **Téléphonie mobile**

### **Les Provençaux les plus utilisateurs de téléphone portable**

Quatre Français sur cinq déclarent utiliser un téléphone portable (80,5 %). Les Provençaux l'utilisent plus fréquemment que les Bretons (86 % des Provençaux et 76,7 % des Bretons). Sur l'ensemble des régions, la proportion d'utilisateurs diminue fortement et de manière continue avec l'âge, passant de 97,7 % chez les 18-25 ans à 55,3 % chez les 65-75 ans.

L'oreillette est utilisée de temps en temps voire systématiquement par 16,3 % des Français disposant d'un téléphone portable. Les Aquitains et les Provençaux utilisent plus fréquemment l'oreillette que les autres régions analysées (respectivement 18,1 % et 18,6 % versus 13,5 % en Bretagne, 13,9 % en Picardie et 14,2 % en Champagne-Ardenne). Globalement, l'oreillette est plus utilisée parmi les plus jeunes ; ainsi les 18-25 ans sont 24,9 % à l'utiliser alors qu'ils ne sont que 2,8 % parmi les 65-75 ans.

## Eau du robinet

### L'eau en bouteille est consommée plus fréquemment par les Bretons et les Picards

Près d'un Français sur trois déclare boire de l'eau exclusivement en bouteille. Cette proportion diffère très nettement selon les régions. Ainsi, en Bretagne et en Picardie près de la moitié de la population déclare consommer exclusivement de l'eau en bouteille (respectivement 45,6 % et 46,4 %) ; à l'inverse, seulement 20,6 % en Provence-Alpes-Côte-d'Azur et 21,9 % en Aquitaine.

Parmi le tiers des Français (32 %) qui ne boivent pas ou peu l'eau du robinet, 56,6 % évoquent le manque de confiance dans la qualité de l'eau de leur commune, 53,8 % se plaignent que l'eau est trop calcaire, 49,7 % ont peur de la présence de produits toxiques (49,7 %) et 42,8 % n'apprécient pas son odeur. Les Bretons ne buvant pas l'eau du robinet évoquent davantage la présence de produits toxiques (56,3 %) et le manque de confiance dans la qualité de l'eau (65,2 %) mais moins souvent, la raison du calcaire que les autres régions d'analyse (28,1 % versus 42,9 % parmi les Aquitains et plus de 60 % parmi les Champardennais, les Picards et les Provençaux). L'odeur est plus fréquemment évoquée par les Champardennais (52,3 %).

## Eaux de baignade

Plus de quatre Français sur cinq (80,8 %) parmi les personnes interrogées au niveau national déclarent se baigner en mer, lacs ou rivières, ne serait-ce qu'occasionnellement. Cette pratique apparaît plus fréquente dans les régions étudiées ayant une large façade côtière. Ils sont 75,6 % en Picardie et 76,5 % en Champagne-Ardenne alors qu'ils sont 85,6 % en Aquitaine, 85,8 % en Bretagne et 88,8 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

### Picards et Champardennais vont plus souvent en piscine publique que les Aquitains et les Provençaux...

Les Français sont 60,4 % à se baigner en piscine publique ne serait-ce qu'occasionnellement. Les Picards (62,3 %), les Champardennais (60,5 %) et les Bretons (58 %) déclarent en proportion aller plus souvent à la piscine que les Provençaux (53 %) et les Aquitains (54,1 %).

### ...mais finalement sont moins nombreux à se baigner quel que soit le lieu.

Plus d'un Français sur dix (12,9 %) déclare ne jamais se baigner ni en mer, lacs et rivières ni en piscine publique. Cette absence de pratique s'avère plus fréquente en Champagne-Ardenne et en Picardie où respectivement 18,6 % et 17,4 % de la population ne se baigne jamais (en comparaison, ils sont 11,6 % en Aquitaine, 11,4 % en Bretagne et 9,3 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur).

---

## Annexe 1 – Méthodologie de l'enquête

---

Le Baromètre santé environnement a été conçu sur le modèle des Baromètres santé initiés par l'INPES depuis 1992. Il s'agit d'une enquête transversale répétée, téléphonique, reposant sur un échantillon probabiliste. Cette méthode consiste à tirer a priori dans une base de sondage un nombre fini d'individus ou de ménages à atteindre en s'en tenant à cet échantillon initial quelle que soit l'acceptation des répondants (aucun remplacement n'est effectué).

L'enquête s'est déroulée du 22 janvier au 21 mai 2007 auprès d'un échantillon aléatoire de 6 007 personnes âgées de 18 à 75 ans incluant 1 491 personnes issues d'un foyer inscrit sur liste rouge.

Avant les appels, une lettre-annonce à en-tête de l'INPES a été envoyée à tous les ménages tirés au sort et inscrits dans l'annuaire. Une fois le ménage joint par téléphone, il devait, pour être éligible à cette enquête, comporter au moins une personne âgée de 18 à 75 ans, résidant habituellement dans le foyer pendant la durée de l'étude et parlant le français. Ensuite, l'individu était sélectionné parmi les personnes éligibles par la méthode du plus proche anniversaire. Si celui-ci était absent ou indisponible au moment de l'appel, un rendez-vous téléphonique lui était proposé, et en cas de refus de sa part, le foyer était abandonné, le respect de la méthode aléatoire interdisant tout remplacement.

Le questionnaire durait environ quarante-cinq minutes.

**Pour citer l'étude vous pouvez utiliser la formule suivante :**

C. Ménard, D. Girard, C. Léon, F. Beck (Dir.). Baromètre santé environnement 2007. 2008, Inpes.

---

## Annexe 2 – Les partenaires

---

Le Baromètre santé environnement a été conçu et analysé avec l'ensemble des ministères et organismes spécialisés en santé environnement :

- le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire,
- le Ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative (la Direction Générale de la Santé, la Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et de la Statistique),
- l'Institut français de l'environnement (Ifen),
- l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (Afsset),
- l'Institut de veille sanitaire (InVS),
- l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN),
- l'Agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie (ADEME),
- l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur (OOAI),
- l'Association pour la prévention de la pollution atmosphérique (APPA),
- la Fédération Nationale des ORS (FNORS) et les ORS (Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, Ile-de-France, Nord-Pas-de-Calais, Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Picardie),
- la Fédération Nationale des comités d'éducation pour la santé (FNES).